

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
COMMISSION ACCESSIBILITE
DU 16/01/2023**

Présents : Mmes Cariosa KILCOMMONS, Chantal GIORDA, Mrs Clément DUMON, Thierry CULOMA

Excusés : Mme Emilie CHAPPAZ, Mrs Alexandre GENNARO, Stéphane BARRAL

Assiste : Jérôme BOUDET, responsable bâtiment, Gilbert MADELON, directeur services techniques

Tour de table et mot d'accueil de Clément DUMON conseiller municipal en charge du handicap et de la dépendance, administrateur du CCAS, qui annonce la fin de ses fonctions au sein de la commission. Néanmoins celui-ci reste à l'écoute et force de propositions.

La commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées s'est réunie ce lundi 16 janvier afin de faire le bilan annuel (cadre bâti, voirie, espaces publics) et faire le point sur l'avancement des travaux en cours et les perspectives.

Les éléments sont précisés sur la présentation jointe.

Travaux AD'AP à programmer :

Etude en cours pour la médiathèque sur un espace de 800m² dans le bâtiment Symphonie avec intervention d'un assistant en maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du cahier des charges, du pilotage et de la coordination des activités en lien avec la DRAC.

La rénovation de l'école Vallon fleuri nécessite un gros investissement financier et une planification à long terme. Les réflexions sont en cours.

La salle concernée dans le presbytère est en réflexion concernant son financement.

Travaux PAVE à programmer :

Il est proposé de programmer des visites de terrains de la commission pour identifier les secteurs posant des problèmes de déplacement PMR quotidien, afin de travailler sur des propositions concrètes d'améliorations.

Divers :

Il est également important de sensibiliser nos concitoyens sur la démarche HANDI BIENVEILLANTS : En apposant un symbole sur les devantures, les commerces sont identifiés "Handi-Bienveillants" par les personnes en situation de handicap qui pourront repérer les lieux où elles trouveront des aides humaines ciblées afin de les y accueillir, renseigner et conseiller avec bienveillance.

La prochaine réunion de travail de terrain sera programmée en juin 2023.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,




Clément DUMON,
Conseiller délégué au handicap et dépendance